

s'opposer & proposer



Communiqué de Presse

Réforme de la voie technologique : les bonnes intentions ne suffisent pas !

Le CSE du 1^{er} avril vient d'examiner les projets de textes relatifs à la rénovation de la voie technologique, et plus particulièrement les séries STI et STL.

Le projet présenté par Luc Chatel a pour objectif de mieux préparer les lycéens de la voie technologique à leur réussite dans l'enseignement supérieur. Cette rénovation s'avère plus que nécessaire pour une filière qui ne cesse de perdre de son attractivité depuis de nombreuses années et qui doit être clairement distinguée de la voie professionnelle.

Le **SE-UNSA** a été exigeant dans les discussions qu'il a menées avec le ministère. Pour atteindre les objectifs de la rénovation, il est en effet indispensable de dépasser le stade des bonnes intentions. La réussite de la réforme repose sur deux piliers : des possibilités accrues de diversification des modalités pédagogiques, et un accompagnement soutenu des enseignants.

Sans un volant d'heures complémentaires suffisant pour assurer les acquisitions des élèves dans les enseignements technologiques bien sûr, mais aussi dans les enseignements généraux, la réforme ne peut pas atteindre ses objectifs. Elle ne peut pas réussir non plus sans l'adhésion des personnels dont les conditions d'exercice du métier doivent être précisées.

Le **SE-UNSA** attendait donc que des engagements clairs soient pris dans ces deux directions, avec une attention particulière pour les personnels touchés par des mesures de reconversion.

Le **SE-UNSA** considère que les assurances demandées ne sont pas au rendez-vous. Il estime en outre que les annonces faites par le ministre lors du CSE, sur le volet « ressources humaines » ne garantissent en rien leur mise en œuvre effective par les recteurs.

En conséquence, le **SE-UNSA** s'est exprimé contre les projets de textes présentés au CSE.

Paris, le 1^{er} avril 2010

Christian CHEVALIER
Secrétaire Général du **SE-UNSA**

Syndicat des Enseignants-UNSA
de la Somme
4, rue Paul Sautai
80000 AMIENS

Tél : 03.22.92.33.63
Fax : 03.22.92.50.51
80@se-unsa.org
<http://sections.se-unsa.org/80/>

